Éducation relative à l'environnement

Éducation relative à l'environnement
Regards - Recherches - Réflexions

Volume 12 | 2015
Identités et engagements : Enjeux pour l'éducation relative à l'environnement

Résistance, engagement et construction d'une écocitoyenneté critique

Isabel Orellana et Marie-Eve Marleau

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/ere/430
DOI : 10.4000/ere.430
ISSN : 2561-2271

Éditeur
Centr'ERE

Référence électronique
Isabel Orellana et Marie-Eve Marleau, « Résistance, engagement et construction d'une écocitoyenneté critique », *Éducation relative à l'environnement* [En ligne], Volume 12 | 2015, mis en ligne le 20 mai 2015, consulté le 21 février 2020. URL : http://journals.openedition.org/ere/430 ; DOI : 10.4000/ere.430

Ce document a été généré automatiquement le 21 février 2020.

Résistance, engagement et construction d'une écocitoyenneté critique

Isabel Orellana et Marie-Eve Marleau

1 Les dynamiques sociales complexes qui se forgent au sein des processus de résistance aux mégaprojets miniers ont été explorées dans le cadre d'une recherche collaborative, de type interprétative et critique, inspirée de la méthodologie de l'étude de cas[1]. Il a été possible de constater qu'au sein de cette mouvance et au cœur des situations de conflits entreprise-communauté se consolide chez les membres des communautés affectées la conscience de leurs droits sociaux et prend forme la notion de droit écologique. Un fort engagement caractérise l'action sociale collective pour défendre ces droits, qui sont envisagés désormais en étroite association. Ce processus apparaît comme un creuset où se déploie un modèle d'apprentissage créatif et novateur basé sur la convergence et la complémentarité d'expériences, de connaissances et de visions, autour de l'action collective. Ces dynamiques donnent lieu à la construction de nouveaux savoirs (stratégiques, politiques et éthiques), à l'émergence de nouvelles compréhensions et valeurs. Ils apparaissent comme un terreau propice à l'articulation de propositions de modes de vie alternatifs.

2 Cet article présente en premier lieu, le contexte plus global d'expansion du modèle extractiviste dans lequel s'inscrivent ces processus sociaux, suivi des facteurs qui favorisent ce déploiement industriel. Ensuite, il expose certains aspects caractéristiques de la mouvance sociale de contestation et de résistance à ce modèle, en l'illustrant par les cas québécois et chilien évoqués.

Extractivisme et société du risque

3 Dans le contexte actuel de globalisation économique, nous assistons à une multiplication des conflits socioécologiques qui émergent comme conséquence de l'expansion croissante des projets industriels de grande envergure de nature extractive

(miniers, pétroliers, gaziers, hydroélectriques, nucléaires, thermoélectriques). Ce phénomène devient présent dans des territoires qui, jusqu'à maintenant, étaient restés vierges de développement industriel (Sacher, 2010) et même dans des pays développés comme le Canada, qui comptait supposément sur une législation appropriée pour protéger l'environnement (Ramiro et coll., 2013 ; Sacher, 2010 ; Bouvier de Candia et coll., 2008).

4 La gravité de la situation et les risques à moyen et long termes ont été mis en évidence par diverses études qui révèlent l'impact systémique de l'industrie minière et énergétique et qui classent les activités de ces types d'industrie comme les plus polluantes et dévastatrices (Manzella et Lusiani, 2008 ; Carrere, 2004 ; Ericson et coll., 2008 ; Montenegro, 2003).

5 Portés principalement par des transnationales, ces projets industriels se multiplient de façon accélérée à l'aide de technologies sophistiquées (Rodríguez Pardo, 2004, 2010 ; Priemus et coll., 2008). Supportées par leurs ressources considérables[2], ces corporations comptent sur des conditions qui leur permettent de s'approprier des avancements technoscientifiques de pointe. Leur expansion a été facilitée également par leur indéniable pouvoir politique, qui a grandi parallèlement à la consolidation et à l'extension de l'emprise des transnationales à l'échelle de la planète ; le lien étroit entre dirigeants politiques et dirigeants d'entreprise est maintenant un fait courant. Il s'agit d'une expansion sans précédent de cette branche industrielle. Certains auteurs, comme Sacher (dans Combes, 2011) n'hésitent pas à qualifier cette époque comme une véritable « ère minière ». Pour Gudynas (2011) et Svampa (2012), il s'agit d'un mode de développement néo-extractiviste associé à un nouvel ordre économique et politico-idéologique. Les entreprises extractives, particulièrement, les minières, se placent en tant que leaders et œuvrent publiquement avec efficacité, en s'associant effectivement à des gouvernements, des fondations, des organismes internationaux – dans des « alliances hégémoniques » (Antonelli, 2009, p. 54) – pour consacrer et propager le discours de l'« entreprise minière responsable et soutenable », visant ainsi à légitimer la démarche d'une des branches industrielles des plus puissantes et aussi, à favoriser des politiques publiques et privées qui bénéficient à ce secteur (Antonelli, 2009) et cela, malgré la multiplication des dénonciations à travers le monde.

6 L'extractivisme galopant se consolide, en étroite relation avec la consommation exacerbée qui caractérise le modèle néolibéral, l'intégration des économies émergentes dans les marchés mondiaux et le recours à l'or comme valeur refuge (Sacher, 2010).

7 Ce type de développement industriel est présenté comme le paradigme de la richesse (Carrere, 2004, p. 13) et comme une clé du développement local et du progrès. La construction d'une image positive et philanthropique des entreprises minières — une tentative d'humanisation de l'entreprise et du capital — fait l'objet de plans de marketing et de communication parallèlement à des stratégies d'intervention communautaire. Mais malgré ces efforts pour favoriser l'acceptation des populations, la réalité du phénomène d'expansion accrue de l'industrie extractive correspond à une dévastation environnementale et sociale (*Ibid*., Miller et Lessard, 2001 ; Gellert et Lynch, 2003). De nombreuses études (dont celles d'Aylwin et Cuadra, 2011 ; Saage-Maab et Müller-Hoff, 2011 ; Bouvier de Candia et coll., 2008 ; Manzella et Lusiani, 2008 ; Droits et démocratie, 2007 ; Global Witness, 2007 ; Tribunal latinoamericano del agua, 2006 ; Yáñez, 2006 ; Mines Alerte Canada, 2005 ; Carrere, 2004 ; Montenegro, 2003, etc.) révèlent les impacts socioécologiques et les violations des droits humains[3],

particulièrement des droits autochtones, qui découlent systématiquement de ces processus d'industrialisation[4]. Certains de ces impacts sont irréversibles. C'est le cas de différents problèmes de santé, de l'épuisement et de la contamination de l'eau, de la perte de biodiversité, de la destruction de paysages, etc. La capacité de support des écosystèmes n'est pas suffisamment considérée. Cette situation est constatée également dans les domaines social et communautaire qui sont profondément affectés par les tensions, les ruptures, les divisions, les migrations, les déplacements forcés, la délocalisation territoriale, l'érosion culturelle, l'aliénation, etc. (San Juan Standen, 2011 ; Orellana et Marleau, 2011 ; Gudynas, 2011, 2009 ; Yáñez, 2005 ; Manzella et Lusiani, 2008 ; Carrere, 2004 ; Gellert et Lynch, 2003). Ces problèmes sont particulièrement critiques dans le cas des communautés autochtones qui sont très souvent les principales affectées par ces projets (Aylwin, 2004) ; leurs droits ancestraux, stipulés dans le Traité 169 de l'OIT et dans la Déclaration universelle des droits autochtones (2007), sont couramment violés (Aylwin et Cuadra, 2011 ; Aylwin, 2004 ; Yáñez, 2006, 2005).

8 La législation internationale[5] et aussi nationale de plusieurs pays spécifie que les communautés doivent être informées sur la nature des projets envisagés et sur les incidences susceptibles de se produire sur leurs terres. Elles doivent être consultées et un consentement préalable à l'implantation des projets extractifs doit être obtenu. Mais les entreprises contournent cette responsabilité et mettent en œuvre une grande diversité de stratégies auprès des communautés affectées. La séduction, la cooptation des dirigeants, l'achat de volontés, la tromperie, la coercition sociale, le chantage, l'intimidation, la désinformation, la manipulation, les menaces, la violence et l'agression se trouvent parmi les stratégies observées (San Juan Standen, 2011 ; Orellana et Marleau, 2011 ; Moore, 2011 ; Droits et Démocratie, 2007 ; Cifuentes Villarroel, 2005). L'arrivée des projets dans les territoires crée la division au sein des communautés et l'agir des entreprises ne fait qu'accentuer les tensions. Des conflits émergent et des ruptures se produisent ; on observe souvent des dissensions au sein de ceux qui critiquent ou résistent au comportement des minières. Dans de nombreux cas, l'implantation de ces projets industriels se réalise par la violence et la répression contre les mobilisations sociales avec l'intervention des forces policières, militaires ou paramilitaires, qui sont appelées à prendre le contrôle des territoires où se trouvent les gisements (Global Witness, 2007). La répression a parfois un coût élevé. Au projet minier Conga du groupe états-unien Newmont Mining Corporation, à Cajamarca (Pérou), l'intervention des forces policières s'est soldée par 5 morts en juin 2012. Un mois plus tard, à la mine Lonmin de Marikana (Afrique du Sud), 34 mineurs en grève furent tués par la police et 80 autres, blessés. L'arrivée des projets extractifs dans les territoires, annoncée comme une porte vers des opportunités et des richesses, provoque ainsi l'apparition de nouveaux espaces d'iniquité où se créent des processus d'injustice environnementale (Holifield et coll., 2009 ; Walker, 2009). Le quotidien des communautés et leurs formes traditionnelles de vie sont considérablement altérés, voire désormais perturbés (Bebbington et coll., 2008). Le caractère systématique des violations inquiète une grande diversité d'acteurs sociaux tout comme les impacts à moyen et long termes des mégaprojets extractifs. La figure 1 synthétise les principaux problèmes engendrés par l'implantation de l'industrie extractive sur un territoire.

Figure 1 : Principaux types de risques et d'impacts provoqués par la méga-industrie extractive

9 Compte tenu du caractère inacceptable de ces réalités, il est certes indispensable de se questionner d'abord sur les besoins qui justifient ces développements industriels. Rappelons par exemple, la situation de l'or. D'après les données de 2010 du World Gold Council, autour de 68 % de l'or est utilisé dans l'orfèvrerie et la bijouterie, 20 % est utilisé pour la production de lingots comme façon d'entreposer de richesse, « valeur refuge », et seulement 14 % est utilisé dans des domaines comme l'électronique, l'odontologie, les nanotechnologies, la médecine, l'aéronautique, etc., c'est-à-dire, dans des secteurs qui peuvent être associés aux besoins sociaux. Mais même dans ce cas, un regard critique s'impose, en tenant compte de « besoins » créés par le système de consommation et le manque de recyclage des matériaux.

10 Par ailleurs, il faut examiner la distribution inéquitable des avantages et des risques. Les revenus et bénéfices des entreprises ont triplés ou quadruplés en peu de temps, grâce au cours des minerais sur le marché jusqu'à récemment élevé. En même temps, considérant les bas taux d'imposition en vigueur et les privilèges (dont une fiscalité permissive et laxiste) qu'offrent les lois nationales, leur contribution aux économies nationales est considérée comme scandaleusement basse et ce, lorsque ce paiement se concrétise. Elle se révèle souvent nulle grâce aux stratégies habiles (par exemple, la déclaration de pertes) mises en œuvre par les entreprises pour contourner cette responsabilité (Alcayaga, 2009)[6].

Au Nord et au Sud, les mêmes menaces et risques

11 Partout dans les Amériques, il est possible de constater cette situation critique générée par les mégaprojets extractifs (TPP, 2014). L'exploration de deux cas spécifiques a permis de mettre en évidence la complexité de cette situation : le projet minier Malartic de l'entreprise québécoise Osisko[7], une mine à ciel ouvert dans une petite ville minière située dans la région d'Abitibi Témiscamingue, dans le bassin versant de la rivière Harricana (Québec, Canada), et le projet de mine à ciel ouvert Pascua Lama de la transnationale canadienne Barrick Gold Corporation, implanté au cœur de la cordillère des Andes, à environ 5 000 mètres d'altitude, chevauchant la frontière argentino-chilienne, dans le bassin versant de la rivière Huasco.

12 Dans les deux cas, des stratégies d'investissement de longue haleine ont été déployées par les entreprises minières, stimulées par un horizon de gains lucratifs. Au Chili, Barrick Gold initie des travaux d'exploration en 1999 en vue de la concrétisation du

projet de Pascua Lama, avant même l'approbation du Traité minier binational Chili-Argentine (Salinas Rivera, 2007) qui ouvre définitivement la porte aux transnationales dans le territoire frontalier qui était souverain avant la signature de ce traité (Alcayaga, 2009)[8]. L'achat du projet minier El Indio (à 48 km de Pascua Lama) réalisé en 1994 par cette transnationale (Lagas Canales, 2010), apparaît comme étant une stratégie de pénétration de la zone et de consolidation de son pouvoir dans le pays. Le gisement est évalué à 18 millions d'onces d'or, 731 millions d'onces d'argent et 662 millions de livres de cuivre[9].

13 Dans le cas québécois, la présence de Barrick a été également repérée. Ayant été propriétaire du gisement de Malartic de 1994 à 2003, cette entreprise conserve un droit sur le revenu net de l'installation, de 2 % à 3 % sur le prix de l'or qui en est extrait actuellement par l'entreprise Osisko[10]. Ce gisement contient des ressources minières (or) évaluées à 9,17 millions d'onces. Barrick bénéficie de revenus à la hausse considérant que le prix de l'or n'a pas cessé d'augmenter depuis les débuts des travaux de l'entreprise Osisko[11].

14 Malartic est une ville de 3 600 habitants. C'est dans cette ville que s'est installée la mine à ciel ouvert dont l'exploration a débuté en 2005. Le gisement s'étend sur un territoire de trois kilomètres, d'est en ouest ; il est partiellement situé sous la ville. La fosse de la mine, commencée en 2009, est située dans Malartic même. Son étendue finale sera de deux kilomètres de long, 789 mètres de large et 380 mètres de profondeur. L'excavation a entraîné la disparition d'un cinquième de la ville : 205 maisons ont été détruites ou déplacées, affectant ainsi 600 personnes (près de 17 % de la population) et 6 institutions publiques ont été démolies et reconstruites ailleurs dans la ville. Un agrandissement de la fosse est prévu, requérant la déviation d'une route majeure. À ceci s'ajoutent les problèmes liés à la pollution atmosphérique causée par la poussière émise par les travaux et les déplacements de machineries, à la création par les dynamitages fréquents de crevasses sur les maisons se trouvant près de la fosse, aux coupures d'eau, aux risques de pollution des nappes phréatiques, à une importante augmentation du niveau de stress et de tension parmi la population, à des divisions, des conflits, des ruptures et des migrations. La vie quotidienne de la communauté de Malartic a été profondément affectée par ce projet, qui, comme d'autres projets de ce genre, est présenté comme un apport au développement de la région. Un organisme sans but lucratif fut spécialement créé, à la demande de l'entreprise Osisko, à travers lequel celle-ci réserve un fond correspondant au 0,04 % de la valeur estimée du gisement d'or, comme « contribution » à la ville. C'est la seule redevance que recevra la communauté de Malartic[12]. Sept autres projets miniers de ce type sont en développement dans la région (Comité de vigilance de Malartic, 2011). Ce boom minier que vit actuellement le Québec est en lien avec la multiplication des projets énergétiques. Plus de mille permis d'exploration de gaz de schiste ont été en effet, délivrés dans la vallée du Saint-Laurent, une des zones les plus habitées et fertiles du Québec et de tradition agricole. Des forages d'exploration ont été effectués dans des champs agricoles et des cours de propriétés privées (Cadrin, 2010).

15 Au Chili, la crise hydrique est désormais reconnue. Un phénomène d'épuisement de l'eau a été constaté dans les villages voisins des exploitations minières du nord du pays (région minière), une zone aride et semi-désertique. Parallèlement à cette situation, plusieurs droits sur l'eau ont été acquis par les entreprises minières qui les vendent aux municipalités où l'eau se fait rare (Yáñez et Molina, 2011 ; Lavandero, 2011 ; Larraín et

coll., 2010 ; Alcayaga, 2009 ; Salina Riveras, 2007 ; Lowy, 2005). À Pascua Lama, l'emblématique mégaprojet aurifère (connu comme le premier projet minier binational au monde), les risques pour l'écosystème se font de plus en plus évidents : forte détérioration de trois glaciers, Toro I, Toro II et Esperanza (Dirección General de Aguas, 1996) sous lesquels se trouve le gisement, diminution alarmante de la quantité d'eau disponible pour la région, accidents routiers de la machinerie lourde ou de camions transportant des produits toxiques sur des chemins étroits et sinueux de villages montagnards, fuite de pétrole dans des eaux souterraines, perturbation des activités traditionnelles d'élevage de bétail, transgression du droit à la terre et aux eaux de propriété ancestrale, violation des droits culturels de la communauté Diaguita Huascoaltina, destruction de sites ancestraux, etc. (Orellana et Marleau, 2007 ; Observatorio latinoamericano de conflictos ambientales, 2006 ; Yañez, 2005, 2006).

16 À Malartic, un processus de mobilisation sociale a été déclenché pour faire face à la stratégie d'ententes gré à gré menée par l'entreprise minière, ce qui en fait, n'était qu'une formalisation d'une condition imposée : le déménagement des citoyens qui habitaient sur le gisement convoité. Deux organisations de voisins ont été créées pour défendre les droits des citoyens : Le *Comité de vigilance de Malartic*[13] et le *Regroupement des citoyens du quartier-sud*, formé d'une trentaine de citoyens actifs et engagés et soutenus par la *Coalition pour que le Québec ait meilleure mine*[14]. Les citoyens devaient faire face, entre autres, à des faits accomplis ; l'entreprise minière avait commencé à « évacuer » les habitations et institutions du périmètre prévu pour la construction de la mine, un an avant d'obtenir tous les permis requis.

17 Dans le cas de Pascua Lama, le Conseil de défense de la Vallée du Huasco[15], la Pastorale Gardienne de la Création du bassin versant de Huasco et la communauté Diaguita Huascoaltina, entre autres organisations locales et régionales on joué un rôle déterminant pendant plus de 10 ans de résistance et de déploiement de multiples stratégies pour défendre leurs droits, dont des recours judiciaires au niveau national et international. Ils sont soutenus par les nouvelles solidarités créées d'un côté et de l'autre de la frontière entre le Chili et l'Argentine et par d'autres acteurs au niveau national et international qui accompagnent et appuient les communautés affectées. Suite à une série de dénonciations et de verdicts, en 2014, les travaux de construction de Pascua Lama ont été suspendus.

Un cadre favorable aux entreprises

18 L'amélioration de la qualité de vie, présentée comme un des grands avantages de ce type de projet, se révèle un mirage (Manzella et Lusiani, 2008 ; Tribunal latinoamericano del agua, 2006 ; Mines Alerte Canada, 2005 ; Carrere, 2004). Malgré les annonces de progrès, la pauvreté et l'iniquité sociale et écologique augmentent dans les localités voisines de ces mégaprojets industriels (McDonald, 2009). Les problématiques environnementales vont de pair avec l'injustice sociale (Cornut et coll., 2007 ; Camacho, 1998). Le mécontentement des communautés augmente également lorsque celles-ci constatent que l'État ne compte pas sur des recours législatifs et juridiques appropriés pour défendre leurs droits face aux intérêts des entreprises[16] et qu'elles ne constituent en fait, pas une priorité.

19 Les réformes néolibérales ont permis d'assurer une législation qui privilégie le contrôle des ressources naturelles par les entreprises (lois minières, traités de libre-échange,

traités miniers bilatéraux, droit commercial, etc.). De la même façon, le système tributaire en vigueur bénéficie amplement aux entreprises. Au Chili, le royalty de 3 % imposé aux entreprises est considéré comme étant un des plus bas au monde (Ominami, 2010 ; Lavandero Illanes, 2011 ; Alcayaga, 2009). Au Québec, les redevances minières se retrouvent parmi les plus faibles au Canada (Lapointe et coll., 2011 ; Handal, 2010). Les entreprises réalisent d'énormes profits, mais les régions et les pays où celles-ci s'installent sont généralement exclus du partage de ces bénéfices (Handal, 2010).

La contestation sociale et les processus de résistance se mettent en marche

20 En réaction à cette situation et face à la pression énorme exercée sur les communautés, celles-ci, affectées par les mêmes types de préoccupations (Figure 2), mettent en marche des processus collectifs de dynamisation sociale, de façon à confronter les nouveaux scénarios de « développement » qui mettent en péril leur qualité de vie. Il faut reconnaître ici au départ que les communautés qui deviennent victimes des dommages et risques environnementaux engendrés par les mégaprojets industriels font souvent déjà partie des couches marginalisées et exclues de la société (Beck, 1998 ; Emelianoff, 2006 ; Agyeman, 2005). On constate une exposition différentielle aux risques engendrés par l'industrie extractive. Il s'agit là d'un problème de justice socioécologique.

Figure 2 : Principaux éléments à l'origine de la mobilisation sociale face à l'expansion de la méga-industrie extractive

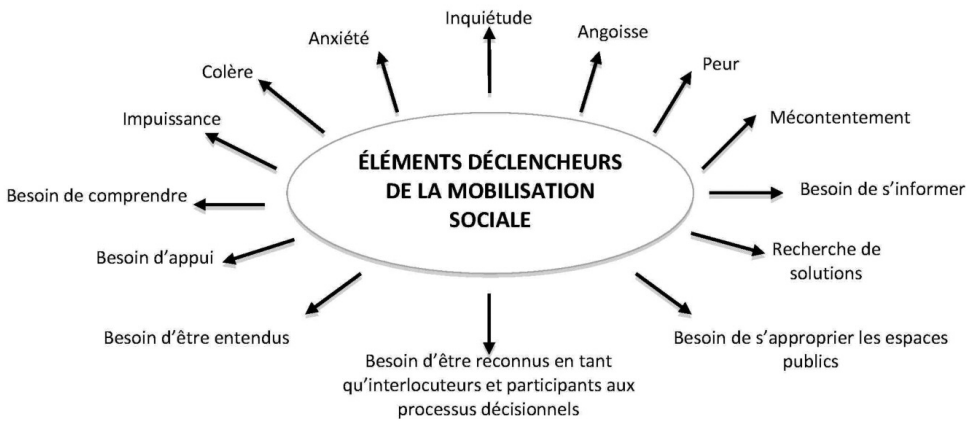

21 Face aux multiples menaces, risques et incertitudes, *la société civile, sans ressources appropriées, épuisée et à contre-courant d'une puissante machine politico-économique* (Sauvé, Charland, Orellana et coll., 2010, p. 11), s'organise afin de s'entraider, essayant de répondre collectivement à l'alarme, l'inquiétude, l'incertitude, la colère et cherchant des solutions afin de faire valoir sa position d'interlocuteur et exiger qu'elle soit considérée lors de la prise de décision concernant ces projets (San Juan Standen, 2011 ; Orellana et Marleau, 2011 ; Sauvé et Batellier, 2011 ; Orellana et coll., 2008). Ces mouvements sociaux de résistance s'amplifient et se dynamisent, faisant converger les préoccupations et les problèmes personnels aux questionnements et réalités collectives (Orellana et Marleau, 2011 ; Prost, 1997). Au sein de ces mouvements se forgent des

argumentaires solides et des stratégies de revendication afin de faire respecter le droit à une information claire et intégrale sur la nature et les impacts des projets, de même que le droit d'être consultés et d'exiger des choix conformes aux besoins et aspirations des communautés.

Un creuset d'apprentissage écosocial – émergence d'une écocitoyenneté critique

22 Une dynamique riche en relations et initiatives se déploie au sein des mobilisations sociales afin de prendre part au débat public, pour sensibiliser la population qui se trouve souvent face à des faits accomplis et pour faire pression sur le pouvoir politique (Choudry, 2012). Les membres des mouvements sociaux de résistance créent des liens et développent des collaborations et des solidarités. Une diversité de stratégies est mise en place (Figure 3).

Figure 3 : Principaux types de stratégies déployées par les mouvements sociaux de résistance aux mégaprojets extractifs

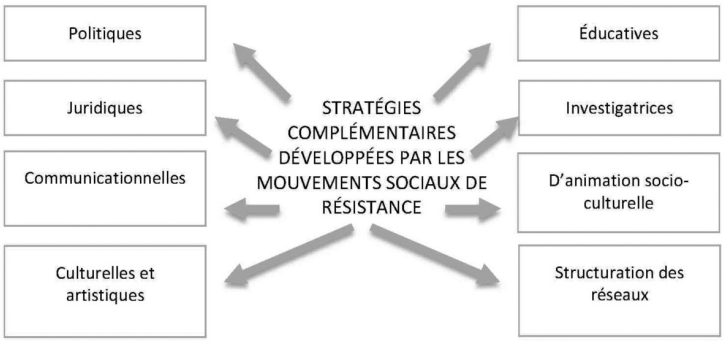

23 Les efforts s'amplifient et vont au-delà des frontières locales, intégrant une pluralité d'acteurs sociaux de différents milieux : environnement, protection de la faune et de la flore, justice sociale, droits humains, droits autochtones, femmes, organisations religieuses de base, organisations syndicales, coopération internationale, etc. Des réseaux d'action collective se forment, riches en apprentissages de vie participative et démocratique et de reconstruction de liens avec l'environnement, questionnant les relations actuellement dominantes qui conçoivent la nature comme n'étant qu'un ensemble de ressources à exploiter pour assurer la durabilité de la croissance.

24 Au sein des mouvements sociaux de résistance à la méga-industrie extractive, les relations d'exploitation, de consommation et d'occupation des territoires (Figure 4) sont contestées tout comme la démesure de la croissance de ce type d'industrie. Il s'agit d'une production de richesse qui va de pair à l'augmentation du risque (Beck, 2001), au-delà de ce qui est nécessaire pour répondre aux besoins vitaux de la population, sans néanmoins les combler de manière équitable. Les communautés directement affectées constatent une régression de leur qualité de vie. Les concepts d'égalité des chances ou d'égalité des malchances sont ainsi mis de l'avant (*Ibid.*). Les types de relations que cette vague d'industrialisation met de l'avant sont à la fois source d'aliénation et d'iniquité et de menace de détérioration irréversible des écosystèmes.

Figure 4 : Types de relations êtres humains – environnement

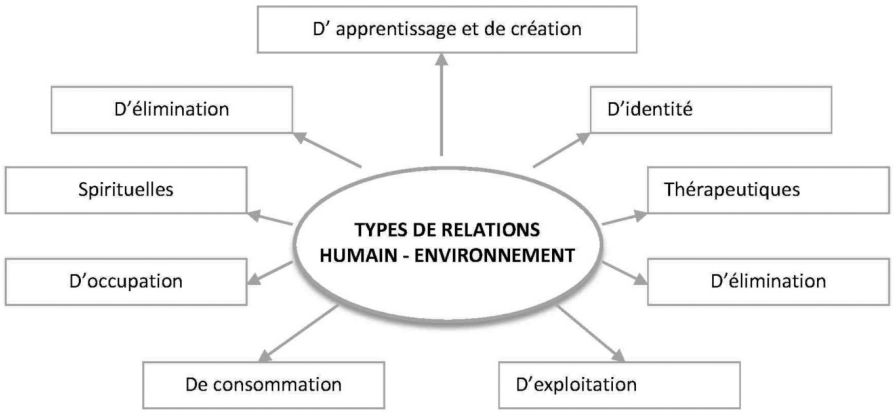

ORELLANA, DANS SAUVÉ ET COLL. 2000.

25 La protection de l'environnement et des territoires, mise en lien avec les problèmes de qualité de vie des communautés, se transforme ainsi en un pilier autour duquel s'articule l'action des mouvements sociaux (Orellana et Marleau, 2011 ; Orellana et coll., 2008). Ainsi, *les mobilisations sociales de résistance se convertissent en un vaste et puissant creuset d'apprentissage collectif d'ordre écosocial* (Sauvé et Batellier, 2011, p. 225). Ces apprentissages se forgent à travers une appropriation ou une réappropriation collective des réalités, à travers le croisement des regards, les vécus et les expériences partagés (Scandrett, 2012 ; Steinklammer, 2012 ; Jutras, 2010). Un processus de dialogue de savoirs se développe ainsi dans la diversité et l'hétérogénéité caractéristiques de ces mouvements : une rencontre de diverses cosmologies est favorisée. Ce processus complexe s'articule dans la recherche continue du dépassement des multiples obstacles et difficultés de l'action contestatrice. Il donne ainsi lieu à l'émergence d'une citoyenneté critique et d'une culture transformatrice, qui prennent forme au sein du vécu collectif où interagissent l'action, la réflexion, les désirs, la réalité, l'utopie, la possibilité, l'autonomie et la responsabilité (Casquette, 2006).

26 Intervient ici un réseau de solidarités mutuelles qui offre un cadre propice à l'articulation d'un modèle d'apprentissage créatif et critique (Conseil Éducatif de Castilla y León, 2002), en communauté d'apprentissage, visant la construction d'une réalité alternative. Les conditions sont donc présentes pour le développement d'une nouvelle « sphère publique », selon le sens que lui donne Habermas (1974), c'est-à-dire un espace collectif dans lequel se déploie une nouvelle perspective de citoyenneté et d'appropriation de la réalité (ou d'alphabétisation, selon Freire) générée par l'engagement actif dans la résistance sociale. Le processus partagé dans lequel s'articulent de manière complémentaire les trois principales dimensions de la mobilisation sociale, soit la dimension environnementale, sociale et culturelle, crée les conditions pour la transformation des participants en citoyens conscients et engagés, lesquels réapprennent leurs droits et responsabilités sociales et environnementales, redécouvrant et repensant leurs liens culturels avec l'environnement (Bernard, 2007). Il s'agit d'un processus au sein duquel s'entrecroisent autant l'éducation citoyenne et l'éducation relative à l'environnement que l'éducation interculturelle.

27 Le dialogue des savoirs, intégrant une perspective critique, émerge et se nourrit dans la construction des luttes, des rêves et des espoirs, ce qui implique la connaissance et la

reconnaissance des multiples dimensions de l'être humain (Freire, 2008). Tel que Morin (1999) le signale, cela crée les conditions pour que chacun se « situe » dans le (son) monde, dans la (sa) terre, dans l'(son) histoire et dans la (sa) société, apprenant à problématiser, à s'interroger et à interroger, à contextualiser (Gadotti, 1998) et à faire face aux défis contemporains, dans ce cas-ci, associés à l'expansion du modèle de développement économique dont les transnationales minières sont les porteuses. L'émergence d'une nouvelle humanité s'observe dans les mouvements de résistance sociale, motivée par le « désir d'humanité » et le « droit de rêver » soulignés par Petrella (2004) et d'un « désir social de nature » (Heller, 2003), revendiquant une éthique favorable à la vie.

28 Ces processus de formation d'une citoyenneté sociale et écologique ouvrent des voies pour élucider la complexité des relations et des dynamiques écosystémiques et pour s'approprier les approches et les stratégies collectives qui contribuent à la rencontre de regards culturellement diversifiés, à la mise en commun de visions qui cherchent des réponses à des problématiques communes, à l'émergence d'une responsabilité partagée, sociale et environnementale, à une participation politique, c'est-à-dire à l'exercice continu et interrelié des droits et des responsabilités.

29 D'importants apprentissages (Figure 5), dont une meilleure compréhension interculturelle, se développent ainsi à travers la participation et le vécu collectif autour de préoccupations, de menaces, de risques communs. Il s'agit d'apprendre à vivre ensemble dans la diversité, au cœur d'une réalité problématique qu'il nous faut repenser et de situations qu'il nous faut résoudre collectivement. Au bout du compte, il s'agit de construire ensemble un projet commun.

Figure 5 : Processus dynamique d'apprentissage au sein des mobilisations sociales de résistance aux entreprises extractives

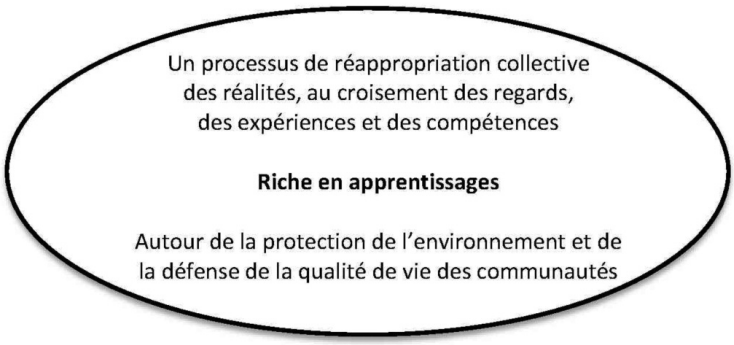

30 Autant au Québec qu'au Chili, une énorme capacité créative et imaginaire a été constatée dans la recherche de stratégies de résistance à l'avancée des mégaprojets extractifs. La protestation sociale, la désobéissance civile et la rupture avec le système établi ont pu se déployer. C'est ainsi qu'émerge progressivement une forme de pouvoir populaire. Les mouvements sociaux se sont approprié (sans en être conscients) l'appel lancé en 2004 par douze grandes figures de la Résistance française[17] qui, face à la situation marchande dominante et ses impacts, proclamèrent : *Créer c'est résister, résister c'est créer* ![18] Parallèlement, des capacités extraordinaires d'analyse sociocritique des réalités se sont développées, adoptant des approches holistiques et systémiques à travers lesquelles les contextes et les conjonctures locales sont mis en lien avec des

dynamiques sociales plus globales. Les relations entre le pouvoir et le savoir sont également mises au jour. Comme l'indiquent Thésée et Carr (2008), il s'agit là de leviers pour la transformation des situations d'iniquité socioécologique et plus globalement, pour le développement de l'identité sociale et environnementale.

31 Les processus de mobilisation sociale comme ceux qui se sont déployés face l'expansion de l'industrie extractive présentent ainsi un énorme potentiel d'apprentissage collectif favorisant le développement d'une nouvelle forme de citoyenneté, qu'on peut qualifier de citoyenneté socioécologique (Figure 6).

32 **Figure 6 :** Un processus complexe de construction d'une citoyenneté socioécologique

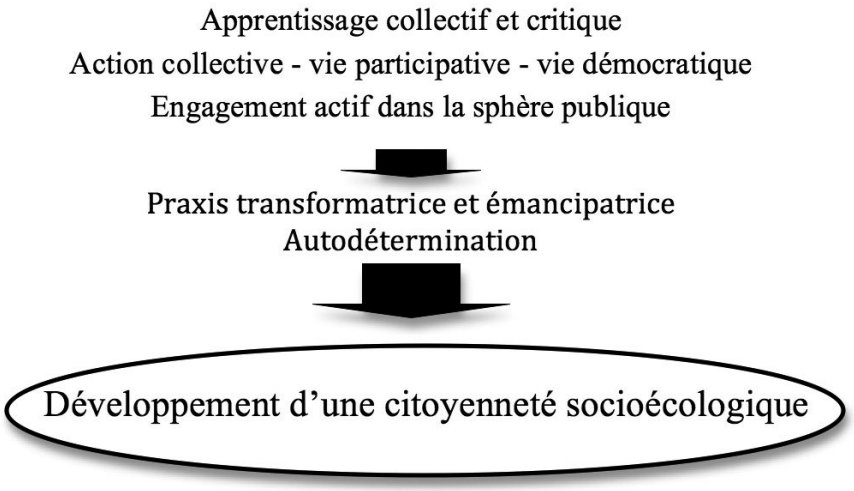

Conclusion

33 Au Québec comme au Chili, au sein des deux cas étudiés, on retrouve des processus de résistance sociale significatifs. Au Québec, cette situation est devenue critique face au boom minier et énergétique actuel, plus particulièrement, face au récent Plan Nord (Asselin, 2011) qui ouvre toute grande la porte à l'exploitation des territoires du nord de la province[19] et cela, sans réglementation adéquate pour les écosystèmes et les populations locales, souvent autochtones (Sauvé et Batellier, 2011 ; Batellier et Sauvé, 2011 ; Favreau, 2011 ; Coalition Pour que le Québec ait meilleure mine, 2011 ; Asselin, 2011). Au Chili, berceau du modèle néolibéral (Moulián, 2002 ; Del Pozo, 2000), le système de marché qui a permis l'appropriation des ressources naturelles par les entreprises privées, particulièrement les transnationales, a été institutionnalisé dans la Constitution chilienne de 1980, conçue par la dictature militaire et consolidée par les gouvernements postérieurs (Moulián, 2002). Dans les deux cas, une mobilisation sociale sans précédent, qui grandit et s'amplifie face à la multiplication des projets extractifs, persévère depuis 10 ans (San Juan Standen, 2011 ; Cuenca Berger, 2011 ; Larraín, 2011). Au Chili, cette protestation sociale a rejoint en 2011, le mouvement de revendication des étudiants pour une éducation publique, gratuite, démocratique, de qualité et non lucrative, qui intègre transversalement les préoccupations environnementales et sociales (Cuenca Berger, 2011). Ces vastes mobilisations réclament un développement socialement et écologiquement sain, responsable et juste, enraciné dans un processus participatif et une dynamique démocratique (Orellana et Marleau, 2011 ; Sauvé et Batellier, 2011).

34 Un tel mouvement social a fait émerger au cours de sa trajectoire de résistance, des interrogations, des réflexions et des questionnements qui ont favorisé la prise de conscience du type de développement proposé par le modèle extractif, des problématiques environnementales qu'ils provoquent et des options structurelles qui se trouvent à la base même des tendances actuelles de croissance mégalomane, à l'infini (Orellana et coll., 2008). Les citoyens développent et exercent un rôle de critique sociale et s'engagent dans un processus d'apprentissage dans l'action collective, qui les amène à renouveler la vie démocratique et la gouvernance, en vue de bâtir un nouvel équilibre Être Humain-Nature (Badwen, Guijt, et Woodhill, 2007 ; Concejo Educativo de Castilla et León, 2002).

35 Au-delà de l'élaboration d'un nouveau cadre d'analyse des projets miniers, ces mobilisations ont également contribué au développement d'une conscience individuelle et collective du rôle essentiel des acteurs sociaux sur la place publique, l'agora, pour défendre leurs droits fondamentaux, sociaux, économiques et culturels. Ainsi, un important processus de maturation de l'exercice de citoyenneté réussit à se construire, fondé sur la reconnaissance des liens étroits et indissociables entre les problématiques environnementales contemporaines et les problématiques sociales (Orellana, 2010 ; Sauvé, 2009, 2007 ; Belayew, 2008), appelant l'essor d'une responsabilité socioécologique.

BIBLIOGRAPHIE

Agyeman, J. (2005). Sustainable Communities and the Challenge of Environmental Justice. New York University Press, NY, London.

Alcayaga, J. (2009) El país virtual. El lado oscuro del Tratado Minero Chileno Argentino. Chili : Editorial Tierra Mía.

Antonelli, M. A. (2009). Minería transnacional y dispositivos de intervención en la cultura.

La gestión del paradigma hegemónico de la « minería responsable y desarrollo sustentable ». Dans Svampa, M. et Antonelli, M. A. (Dir.) Minería transnacional, narrativas del desarrollo y resistencias sociales (p. 51-100). Buenos Aires (Argentine) : Editora Biblos Sociedad.

Asselin, H. (2011). « Plan Nord : Quel plan pour quel Nord ? ». Colloque Plan Nord : Plans Sud : Mobilisation Nord-Sud. Mines, barrages et gaz de schiste. Université du Québec à Montréal, 10-11 mars 2011.

Aylwin, J. et Cuadra, X. (2011). Los desafíos de la conservación en los territorios indígenas en Chile. Observatoire citoyen — CRDI.

Aylwin, J. (2004). « Derechos humanos y derechos indígenas en América del Sur : antecedentes, movimientos y desafíos ». Dans Zalaquett, J. (Éd.). Temas de derechos humanos en debate. IDL, Centre de Droits Humains, Universidad de Chile, pp. 153-222. Lima.

Badwen, R. ; Guijt, I. et Woodhill, J. (2007). The critical role of civil society in fostering societal learning for a sustainable world. Dans Walls, A. E. J. (Éd.) Social Learning towards a sustainable

world. Principles, perspectives and praxis. (p. 133-148). The Netherlands : Wageningen Academic Publishers.

Batellier, P. et Sauvé, L. (2011). La mobilisation des citoyens autour du gaz de schiste au Québec : des leçons à tirer. Dossier « Relations avec les communautés » Gestion. Revue internationale de gestion – HEC Montréal, 36(2), Été 2011, 49-58.

Bebbington, A., Bebbington, D. H., Bury, J., Lingan, J., Muñoz, J. P. et Scurrah, M. (2008). Mining and Social Movements : Struggles Over Livelihood and Rural Territorial Development in the Andes.World Development, 36 (12), 2888-2905.

Beck, U. (1998). ¿ Qué es globalización ? Falacias del globalismo. Respuestas a la globalización. Barcelone : Paidós.

Beck, U. (2001). La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité. Paris : Aubier. Belayew, D. (2008). Éducation à la citoyenneté et à l'environnement. Namur : Presses Universitaires de Namur.

Bernard, F. (2007). « Communication engageante, environnement et écocitoyenneté : un exemple des « migrations conceptuelles, entre SIC et psychologie sociale », Communication et organisation. Consulté en ligne en octobre 2011 sur : http:// communicationorganisation.revues.org/94

Bouvier de Candia, A.-L., Gagnon, C., Van Kemenade, S. et Waaub, J.-P. (2008). Projets de ressources naturelles à grande échelle au Canada : impacts sociaux, culturels et économiques. Groupe de recherche et d'intervention régionale, Université du Québec à Chicoutimi.

Cadrin, G. (2010). L'exploitation éventuelle des gaz de schiste : une aventure fort risquée. Mémoire présenté au Bureau des audiences publiques sur l'environnement dans le cadre de la Commission développement durable de l'industrie des gaz de schiste, Québec. Camacho, D. (Édé., 1998). Environmental Injustices, Political Struggles, Race, Class, and the Environment. Durham, Londres : Duke University Press.

Carrere, R. (2004). L'industrie minière : impacts sur la société et l'environnement. Mouvement mondial pour les forêts tropicales.

Choudry, A. (2012). Building Counter-power from the Ground up : Contesting NGOisation through Social Movement Learning and Knowledge Production. Dans Hall, B. L., Clover, D. E. , Crowther, J. et Scandrett, E. (Ed.), Learning, and Education for a Better World : The Role of Social Movements (p. 127-140). Rotterdam (The Netherlands) : Sense Publishers.

Cifuentes Villarroel, R. (2005). Estrategias para lucrar con la destrucción del medioambiente. Rcci.net globalization. Consulté en ligne en janvier 2014 : http://rcci.net/globalizacion/2005/ fg540.htm

Coalition Pour que le Québec ait meilleure mine (2011). Ressources naturelles et énergétiques au Québec : un automne chaud en perspective. Communiqué de presse, 4 juillet 2011.

Combes, M. (2011). Urgence d'un changement civilisationnel face à la nouvelle ruée minière mondiale, entretien avec William Sacher. Mouvements. Des idées et des luttes. Juillet 2011. Consulté en ligne en octobre 2013 : www.mouvements.info

Concejo Educativo de Castilla et León (2002). Para una ciudadanía crítica : educación, movimientos sociales y cultura transformadora. Consulté en ligne en octobre 2013 : www.concejoeducativo.org/alternat/edu_mmss.htm

Cornut, P., Bauler, T. et Zaccaï, E. (Ed.) (2007). Environnement et inégalités sociales. Éditions de l'Université Libre de Bruxelles.

Cuenca Berger, L. (2011). « La evolución de las luchas medioambientales en Chile ». Le Monde Diplomatique. Édition chilienne (Juin) p. 9.

Del Pozo, J. (2000). Le Chili contemporain. Quelle démocratie ? Québec : Nota Bene.

Dirección General de Aguas-DGA (1996). Análisis uso actual y futuro de los recursos hídricos de Chile. Informe final, 1. Santiago de Chile : Ministerio de Obras públicas, Dirección General de Aguas.

Droits et Démocratie (2007). Études d'impact des investissements étrangers sur les droits humains.

Tirer les leçons de l'expérience des communautés aux Philippines, au Tibet, en République démocratique du Congo, en Argentine et au Pérou. Montréal : Droits et Démocratie.

Emelianoff, C. (2006). Connaître ou reconnaître les inégalités environnementales ? ESO, Travaux et Documents n° 25, décembre, p 35-43.

Ericson, B., Hanrahan, D. et Kong, V. (2008). The world's worst pollution problems : the top ten of the toxic twenty. New York : Blacksmith Institute.

Favreau, L. (2011). Développement des communautés et crise écologique : des mobilisations inédites. Carnet de Louis Favreau, Chaire de recherche en développement des communautés, 4 octobre 2011. Consulté en ligne en octobre 2013 : http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/spip.php?article64

Freire, P. (2008). Pedagogía de la esperanza. Mexique : Siglo XXI.

Gadotti, M. (1998). Pedagogia da Praxis (2e éd.). São Paulo (Brésil) : Cortez Editora.

Gellert, P. K. et Lynch, B. D. (2003). Les mégaprojets, sources de déplacements. Revue internationale des sciences sociales, 1(175), 17-28.

Global Witness (2007). Oil and Mining in Violent Places. Why voluntary codes for companies don't guarantee human rights. Washington : Global Witness.

Gudynas, E. (2009). Diez tesis urgentes sobre el nuevo extractivismo. Contextos y demandas bajo el progresismo sudamericano actual. Dans Centro Andino de Acción Popular (CAAP)/Centro Latinoamericano de Ecología Social (CLAES) (Dir.). Extractivismo, Política y Sociedad. Quito : CAAP/CLAES, p. 187-225.

Gudynas, E.(2011). Más allá del nuevo extractivismo : transiciones sostenibles y alternativas al desarrollo. Dans Wanderley, F. (Ed). El desarrollo en cuestión. Reflexiones desde América Latina. La Paz : Oxfam/CIDES/UMSA, p. 379-410.

Habermas, J. (1974). The public sphere : An enciclopedia article (1964). New German critique (3) Automne.

Handal, L. (2010). Le soutien à l'industrie minière, quels bénéfices pour les contribuables ? Rapport de recherche. Montréal : Institut de recherche et d'informations socio-économiques. Consulté en ligne en octobre 2013 : www.iris-recherche.qc.ca

Heller, Ch. (2003). Désir, nature et société. L'écologie sociale au quotidien. Montréal : Les Éditions Écosociétés.

Holifield, R., Porter, M. et Walker, G. (2009). Introduction. Spaces of Environmental Justice : Frameworks for Critical Engagement. Antipode, 41(4), 591-612.

Jutras, F. (2010). L'éducation à la citoyenneté : enjeux socioéducatifs et pédagogiques. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Lagas Canales, R. (2010). Mina El Indio culmina plan de cierre de faenas. Revista Nueva Minería y Energía, Avril : p. 14.

Lapointe, U., Hart, R., Simard, C. et Jacob, H. (2011). Le Québec toujours au bas de l'échelle. Réplique à Nathalie Normandeau sur les redevances minières. Communiqué de presse. Coalition Pour que le Québec ait meilleure mine, Québec, 18 mai 2011.

Larraín, S. (2011). « HidroAysén desata una rebelión democrática » Le Monde diplomatique. Édition chilienne. (Juin) p. 8.

Larraín, S. ; Aedo, M.P. ; Navarrete, K. et Villarroel, C. (2010). Situación del agua en Chile. Diagnóstico y desafíos. Santiago (Chili) : Chile Sustentable.

Lavandero Illanes, J. (2011). Desde la cárcel. Santiago (Chili) : Ediciones Radio Universidad de Chile.

Lowy, M. (2005). Écologie et investissements étrangers au Chili : mobilisations contre des contre des méga-projets miniers. RISAL Infos. Consulté en ligne en octobre 2013 en http://risal.collectifs.net/spip.php?article1454

Manzella, L. et Lusiani, N. (2008). Collective Report on Business and Human Rights. Submission to the 8th Session of the United Nations Human Rights Council. New York : International Network for Economic, Social and Cultural Rights (ESCR-Net).

McDonald, G. (2009). Impactos de la industria extractiva en América Latina. Análisis y pistas de acción. CIDSE – Alianza de organizaciones católicas para el desarrollo.

Miller, R. et Lessard, D. (2001). Understanding and managing risks in large engineering projects. International Journal of Project Management, 19, 437-443.

Montenegro, R. A. (2003). Environmental and health impact of gold mines. Argentine : Córdoba.

Moore, J. (2011). Mitos y realidades de la minería transnacional. Consulté en ligne en janvier 2014 : www.noalamina.org

Morin, E. (Éd.) (1999). Relier les connaissances. Le défi du XXI e siècle. Paris : Éditions du Seuil.

Moulián, T. (2002). Chile actual : anatomía de un mito. Santiago (Chili) : LOM Ediciones.
Observatorio latinoamericano de conflictos ambientales (2006). Argumentos para la acusación. « Tribunal a la Minería Transnacional : el caso de Barrick Gold Corporation en Latinoamérica (Chile, Perú y Argentina) ».

Ominami, M. E. (2010). Las trampas del impuesto a la minería. El Observatodo. Consulté en ligne en janvier 2014 : www.elobservatodo.cl/admin/render/noticia/17685

Orellana, I. (2010). Communauté d'apprentissage en éducation relative à l'environnement et la reconstruction de liens identitaires. Dans Maubant P. et Roger, L. (Éd.) Nouvelles configurations éducatives : entre co-éducation et communauté d'apprentissage (p. 109-124). Presses de l'Université du Québec.

Orellana, I. et Marleau, M.-E. (2011). Apuntes para un análisis sobre el mega proyecto minero Pascua Lama de la transnacional canadiense Barrick Gold Corporation. Rapport présenté auprès de la Commission interaméricaine de droits humains (CIDH) dans le cadre du cas 12 -741 Comunidad agrícola Diaguita Huascoaltinos, Chile, 97 p.

Orellana, I. et Marleau, M.-E. (2007). Le projet minier Pascua Lama-Veladero. Document de synthèse. Groupe de travail Non à Pascua Lama — Montréal.

Orellana, I., Sauvé, L., Marleau, M.-E. et Labraña, R. (2008). La recherche critique en éducation relative à l'environnement au sein du mouvement de résistance sociale face au projet minier Pascua Lama. Éducation relative à l'environnement. Regards – Recherches – Réflexions, 7, 23-47.

Petrella, R. (2004). Désir d'humanité. Le droit de rêver. Montréal : Les Éditions Écosociété.

Priemus, H., Flyvbjerg, B. et Van Bert, B. (2008). Decision-Making on Mega-Projects : Cost-Benefit Analysis, Planning and Innovation. Cheltenham (G.-B) et Northampton (MA) :Edward Elgar, 342 p.

Prost, A. (1997). La Résistance, une histoire sociale. France : Les Éditions de l'Atelier.

Ramiro, P., González, E. et Zubirreta, J. H. (2013). El poder de las transnacionales. La globalización neoliberal ha creado un contexto de impunidad de las transnacionales. Diagonal Global. Consulté en ligne en novembre 2013 : www.diagonalperiodico.net/

Rodríguez Pardo, J. (2004). Explotación minera en San Juan. Consulté en ligne en juin 2012 : www.eco-sitio.com.ar.

Rodríguez Pardo, J. (2010). Envenenando a la gente — Tecnología letal para extraer minerales. Eco-sitio. Portal de medio ambiente y ecología. Consulté en ligne en mars 2012 : www.eco-sitio.com.ar./node/619.

Saage-Maab, M. et Muller-Hoff, C. (2011). Empresas transnacionales en Latinoamérica : ¿Un peligro para los derechos humanos ? Berlin : European Center for Constitutional and Human Rights en coopération avec Misereor y « Pan para el mundo ».

Sacher, W. (2010). El modelo minero canadiense : saqueo e impunidad institucionalizados. Acta ge. Sociológica, 54, janvier-avril : 49-67.

Salinas Rivera, B. (2007). Implicancias territoriales del conflicto Pascua Lama. Mémoire inédit de maîtrise. Universidad de Chile, Faculté d'architecture et urbanisme.

San Juan Standen, C. (2011). Capital social en el Valle del Tránsito : transformación e impactos intangibles de la transacional Barrick Gold Corporation en el Valle del Huasco. Proyecto Pascua Lama. Thèse inédite de Bacc. en Histoire. Universidad de Chile.

Sauvé, L. (2009). Globalization, Resistance and Resilience : Issues for Environmental Education. Dans González-Gaudiano, E. et Peters, M. A. (Dir.). Environmental Education : Meaning and Constitution - A Handbook (p. 16-26). Rotterdam : Sense Publishers

Sauvé, L. (2007). Apprendre dans l'action sociale : vers une écocitoyenneté. Dans Proulx, D. et Sauvé. L. La porciculture intempestive au Québec. (p. 320-337). Montréal : Éditions Écosociété.

Sauvé, L. et Batellier, P. (2011). La mobilisation citoyenne sur la question du gaz de schiste au Québec : Une exigence de démocratie. Nouveaux Cahiers du Socialisme, 6 « Écosocialisme ou barbarie », p. 224-236.

Sauvé, L., Charland, P., Orellana, I. et coll. (2010). Enjeux d'acceptabilité sociale. Rapport déposé à la Commission d'enquête sur le développement durable de l'industrie du gaz de schiste au Québec.

Sauvé, L., Orellana, I. et Qualman, S. (2000). La educación ambiental. Una relación constructiva entre la escuela y la comunidad. Guía de formación e intervención en educación ambiental. Montréal : EDAMAZ/Université du Québec à Montréal.

Scandrett, E. (2012). Social Learning in envirnmental Justice Struggles – Political Écology of Knowledge. Dans Hall, B. L., Clover, D. E., Crowther, J. et Scandrett, E. (Ed.), Learning, and Education for a Better World : The Role of Social Movements (p. 41-56). Rotterdam (The Netherlands) : Sense Publishers.

Steinklammer, E. (2012). Learning to Resist : Hegemonic Practice, Informal Learning and Social Movements. Dans Hall, B. L., Clover, D. E. , Crowther, J. et Scandrett, E. (Ed.), Learning, and Education for a Better World : The Role of Social Movements (p. 23-40). Rotterdam (The Netherlands) : Sense Publishers.

Svampa, M. (2012). Extractivismo neodesarrollista y movimientos sociales : ¿Un giro ecoterritorial hacia nuevas alternativas ? Dans AAVV, Groupe permanent de travail, Alternativas al Desarrollo. Équateur : Fundación Rosa Luxemburgo.

Thésée, G. et Carr, P. (2008). Une proposition d'élargissement de la dimension critique en éducation relative à l'environnement : la résistance éco-épistémologique. Éducation relative à l'environnement – Regards, Recherches, Réflexions, 7, 65-90.

TPP (2014). Tribunal permanent des peuples session sur l'industrie minière canadienne audience Amérique Latine 29 mai au 1er juin 2014 – Verdict. Rome : Fondazione Basso. Walker, G. (2009). Beyond Distribution and Proximity : Exploring the Multiple Spatialities of Environemental Justice. Antipode, 41(4), 614-636.

Yáñez, N. (2005). Las implicancias del proyecto minero Pascua Lama desde la perspectiva de los Derechos Indígenas. Chili : Observatorio ciudadano.

Yañez, N. (2006). El modelo minero y los derechos indígenas en el norte de Chile. Chili : Observatorio ciudadano.

Yáñez, N. et Molina, R. (2011). Las aguas indígenas en Chile. Santiago (Chili) : Lom Ediciones.

NOTES

1. Cette recherche a été réalisée entre 2009 et 2013, subventionnée par le Conseil national de la recherche en sciences humaines du Canada, CRSH. Intitulée « Théories et pratiques de l'éducation relative à l'environnement au sein de mouvements de résistance et liens aux droits humains : le cas des dynamiques sociales face aux projets miniers à risque », cette étude se proposait de contribuer à l'enrichissement des dimensions critique et politique de l'éducation relative à l'environnement en lien étroit avec les diverses dimensions de l'éducation globale et divers champs de savoirs, plus particulièrement, au sein des mobilisations sociales face à l'expansion de la méga industrie au Québec et au Chili. Les deux auteures de cet article, Isabel Orellana et Marie-Eve Marleau, ont travaillé en étroite collaboration au développement de cette étude, la première, comme directrice de cette recherche et la deuxième, en tant qu'assistante.
2. L'exemple de Shell illustre bien cette situation : cette entreprise à un revenu supérieur au PIB des Émirats Arabes Unis (Ramiro, González et Zubirreta, 2013).
3. Il s'agit d'une violation des droits économiques sociaux, culturels, civils et politiques, tels que stipulés dans les Pactes internationaux spécifiques à ce sujet, adoptés en 1966, par l'Assemblée générale des Nations Unies.
4. La gravité de ceux-ci a suscité des recherches et la mise en place de comités spéciaux de travail comme le Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises de l'ONU dont le rapport a été déposé en mars 2011. Aussi, divers évènements mettent en évidence et dénoncent cette situation. C'est le cas, par exemple, du Tribunal Permanent des Peuples tenu à Madrid en 2010, où ont été présentés 30 cas de violations des droits humains par des transnationales européennes en Amérique latine et de celui de 2014, tenu à Montréal, sur le cas de l'industrie minière canadienne dans ce continent.
5. Le « consentement libre, préalable et éclairé » est désormais un principe du droit international et de la jurisprudence concernant les peuples autochtones.

6. À noter que la pratique de paiement de redevances sur les profits nets favorise considérablement les entreprises au détriment des finances publiques.
7. Les entreprises Yamana Gold Inc. et Mines Agnico Eagle Ltée ont fait l'acquisition d'Osisko en juin 2014.
8. Les constitutions des deux pays ont été amendées, sous l'influence des entreprises minières, revèle cet auteur, pour ouvrir la voie à l'expansion extractive.
9. Pascua Lama. El primer proyecto binacional del mundo : http://pascua-lama.com/.
10. Osisko achète ce gisement en 2004 à Mines McWatters qui est tombé en faillite peu après avoir acquis ce projet minier des mains de Barrick.
11. Les actions de cette entreprise ont bénéficié d'une hausse de 89 % seulement pour l'année 2009.
12. Les redevances minières du Québec sont parmi les plus faibles du Canada. Entre 2002 et 2010, celles-ci représentèrent 1,7 % de la valeur brute produite. (ENTRANS Policy Research Group, 2011)
13. Ce comité a été créé en 2007 par un groupe de citoyens de Malartic inquiets, intéressés et affectés par le projet de mine à ciel ouvert, la plus grande du Canada, lancé par l'entreprise Osisko. Les objectifs du comité sont d'informer sur le projet minier et ses impacts sur les droits citoyens, contribuant à la défense de ceux-ci et obtenant l'appui pour faire face à l'entreprise et faire pression sur le pouvoir politique afin d'aboutir à une réforme profonde de la Loi sur les mines du Québec.
14. Cette coalition a été constituée en 2008 par une quinzaine d'organismes représentants plusieurs milliers de membres, avec l'objectif de repenser le développement minier au Québec afin de l'harmoniser avec le milieu de vie et de promouvoir des pratiques minières socialement et environnementalement adéquates. (http://quebecmeilleuremine.org/content/qui-nous-sommes)
15. C'est une organisation de base constituée de personnes laïques et religieuses de la paroisse d'Alto del Carmen (vallée du Huasco), soutenue par l'évêque de Copiapo et formée afin de protéger la vallée face aux minières transnationales.
16. Dans le cas québécois, la Loi des mines du Québec (de 1880) est prédominante sur la Loi sur le Développement durable, la Loi sur la Qualité de l'Environnement, la Charte des droits et libertés du Québec, entre autres. Son principe de base est le « free mining ». Au Québec, les entreprises minières comptent sur une aide fiscale et des tarifs énergétiques préférentiels. D'autre part, le Canada, avec ses législations et ses politiques favorables aux investissements miniers, présente les caractéristiques d'un paradis fiscal pour les entreprises minières (Sacher, 2011).
17. Lucie Aubrac, Raymond Aubrac, Henri Bartoli, Daniel Cordier, Philippe Dechartre, Georges Guingouin, Stéphane Hessel, Maurice Kriegel-Valrimont, Lise London, Georges Séguy, Germaine Tillion, Jean-Pierre Vernant et Maurice Voutey lancent cet appel en commémorant le 60e anniversaire de la publication du programme du Conseil National de Résistance de France.
18. Cet appel est repris ultérieurement par le philosophe Miguel Benasayag et la journaliste Florence Aubenas dans le livre Résister c'est créer, publié en 2008, dans lequel ils analysent le mouvement altermondialiste actuel.
19. Ce Plan de développement économique du Québec, basé sur l'exploitation des ressources naturelles, principalement énergétiques (la production de 3000 MW d'hydroélectricité) et minières (l'implantation de 11 nouveaux mégaprojets miniers pour extraire, entre autres, du nickel, du cobalt, de l'or, du lithium, de l'uranium, du vanadium et des diamants) couvre tout le territoire du Québec situé au nord du 49e parallèle, au nord du fleuve Saint- Laurent et du Golfe Saint-Laurent, c'est-à-dire qu'il enjambe 1,2 million de kilomètres2. Cela représente 72 % de la province où vivent environ 120 000 personnes, parmi lesquels 33 000 autochtones Inuits, Cris, Innus et Naskapis. Cette région compte 200 000 km2 de forêt et une grande richesse en faune et flore. Le Plan Nord prétend associer les économies émergentes dans cette « nouvelle ère », comme elle est officiellement appelée, qui se caractérise par une effervescence minière sans

précédent. Elle est présentée comme étant une occasion exceptionnelle de développement économique, où l'innovation technologique, la protection environnementale et la responsabilité sociale prétendent être conjuguées, selon le discours officiel.

RÉSUMÉS

Ce texte rend compte des principales réflexions qui émergent d'une recherche sur les processus d'éducation en matière d'écocitoyenneté générés au cœur des mobilisations sociales qui font face au déploiement de l'industrie extractive, plus particulièrement dans les cas des mégaprojets miniers Pascua Lama au Chili et Malartic au Québec. Il se penche sur les processus dynamiques associés à l'action collective de résistance dans ces contextes, mettant en évidence le potentiel fécond d'apprentissage et de maturation collective politique qui se forge au sein de ces mouvements de protestation.

This text reports the main reflections emerging from research on the educational process regarding ecocitizenship generated in the heart of the social mobilizations wich face the deployment of the extractive industry, particularly in the cases of mining megaprojects Pascua Lama in Chile and Malartic in Quebec. It deals with the dynamic processes associated to the collective action of resistance in these contexts, highlighting the fertile potential of learning and political collective maturation wich build up itself within these protest mouvements.

INDEX

Index géographique : Chili, Québec
Keywords : ecocitizenship, politics, social mobilization, extractivism
Mots-clés : écocitoyenneté, engagement, politique, mobilisation sociale, résistance, extractivisme

AUTEURS

ISABEL ORELLANA

Professeure au Département de didactique et directrice à la Maîtrise en sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal. Chercheure au Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté de cette université et au Réseau québécois de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones — DIALOG. Elle s'intéresse à l'ERE en lien à l'écocitoyenneté, l'écodéveloppement communautaire et l'interculturalité, à la construction sociale de savoirs et à son apport aux processus identitaires, d'émancipation et de territorialité en contexte socioécologique critique.

MARIE-EVE MARLEAU

Agente de recherche au Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté (Centr'ERE) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM),

coordonnatrice du Comité pour les droits humains en Amérique latine, membre de la Coalition québécoise sur les impacts socio-environnementaux des transnationales en Amérique latine. Diplômée de la maîtrise en éducation de l'UQAM, elle a mené une recherche sur les processus de prise de conscience et d'agir environnemental et l'apport de l'éducation relative à l'environnement à ces processus. Elle s'intéresse aux questions de droits humains et des impacts socioécologiques des mégaprojets extractifs dans les Amériques et aux processus de résistance et de mobilisation sociale.